

**Déclaration du Canada à la
Commission du développement durable des Nations Unies – 18^e session**

Modes de consommation et de production durables

Monsieur le Président/Madame la Présidente,

J'aimerais remercier tous les participants de leurs excellentes présentations, qui ont permis d'établir les paramètres de la discussion sur ce thème transversal qui pose un défi. Manifestement, c'est à la communauté internationale tout entière qu'il appartient de veiller à ce que les modes de consommation et de production ne causent pas de dommages irréparables à l'environnement.

Selon les conclusions présentées dans le Rapport du Secrétaire général sur les modes de consommation et de production durables (CPD), l'approche axée sur le cycle de vie peut stimuler les efforts de la communauté internationale en ce domaine. Or, comme il s'agit d'un domaine lié au virage vers une économie verte, la valeur d'une telle politique fondée sur des données probantes est évidente : des données scientifiques fiables peuvent illustrer de façon convaincante la nécessité d'agir immédiatement.

Le profil thématique du Canada en matière de CPD renforce le principe selon lequel les mesures prises dans ce contexte doivent nécessairement reposer sur des outils stratégiques et des processus rigoureux. Le gouvernement du Canada est résolu à trouver des moyens d'intégrer systématiquement à l'économie et à la société des modes de consommation et de production durables.

Le gouvernement fédéral s'est donné comme objectif d'équilibrer les facteurs économiques, environnementaux et sociaux dans ses travaux sur la CPD. Beaucoup d'efforts sont centrés sur l'éducation et la sensibilisation des consommateurs, y compris par des programmes d'étiquetage. Par exemple :

- Le programme *ÉcoLogo* a été conçu pour aider les consommateurs et les responsables de l'industrie à faire des choix respectueux de l'environnement. Créé en 1988, *ÉcoLogo* est aujourd'hui l'un des programmes de certification environnementale les plus reconnus et respectés en Amérique du Nord. Il comprend actuellement plus de 120 catégories de produits regroupant plus de 7 000 produits certifiés *ÉcoLogo*, comme les produits nettoyants industriels et résidentiels, les détergents à lessive, le papier et les produits du papier, les mouchoirs et les serviettes de papier, la peinture, les carburants, le mobilier de bureau, les imprimantes, les revêtements de sol et autres matériaux de rénovation et de construction.
- *L'étiquette ÉnerGuide* est un autre exemple de programme aidant les consommateurs canadiens à faire des choix éclairés relativement à la consommation énergétique pour l'achat de maisons, de dispositifs de chauffage et de climatisation, d'immeubles et d'appareils ménagers qui ont

des normes minimales d'efficacité énergétique. Les renseignements affichés sur les étiquettes *ÉnerGuide* résultent d'analyses approfondies menées en conformité avec les procédures d'essai de l'Association canadienne de normalisation.

Le gouvernement collabore également avec la société civile, et cela inclut l'industrie, pour favoriser l'utilisation d'outils et de processus de production durables, comme la production allégée, la conception axée sur l'environnement, la responsabilité accrue du producteur et les feuilles de route technologiques. Les feuilles de route technologiques du gouvernement du Canada constituent un bon exemple de processus de planification dirigé par l'industrie qui répertorie les technologies essentielles et les compétences connexes nécessaires pour être concurrentiel. Les domaines comme l'énergie éolienne, la capture et le stockage du carbone, le charbon propre et les bioraffineries possèdent leur propre feuille de route technologique. Le profil thématique du Canada comprend également d'autres feuilles de route sur les technologies environnementales.

En ce qui concerne les initiatives de collaboration et les partenariats, notre *Programme des ordinateurs pour les écoles* est un exemple de partenariat innovateur entre le gouvernement et l'industrie. Le programme vise à remettre à neuf les ordinateurs et équipements informatiques donnés par le gouvernement et les entreprises. Ces ordinateurs sont ensuite distribués, partout au Canada, dans les écoles, des bibliothèques et des organisations sans but lucratif enregistrées. On estime que, depuis 2002, la durée de vie pratique de 621 502 ordinateurs a été prolongée grâce à ces dons.

Afin de donner suite à la réunion régionale nord-américaine sur la CPD en 2008, organisée conjointement par les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique et en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement du Bureau régional pour l'Amérique du Nord (PNUE/BRAN), le gouvernement du Canada a chargé des experts d'établir une carte représentant les acteurs et les activités liés à la consommation et à la production durables en Amérique du Nord.

Puisqu'elle met en évidence les différentes catégories d'activités liées à la CPD dans tous les grands groupes et les gouvernements du Canada et des États-Unis, cette carte nous permettra de mieux comprendre la portée des initiatives et des synergies en cours, qui ne sont peut-être pas abordées de façon officielle dans le cadre des discussions du Processus de Marrakech. Elle permettra également de cerner d'éventuelles lacunes à l'heure où les représentants des gouvernements canadien et américain poursuivent leur collaboration avec le PNUE/BRAN sur leurs efforts régionaux sur la CPD.

Merci.